



**Profil du marché du travail
des jeunes au Nouveau-Brunswick
Février 2020**



Table des matières

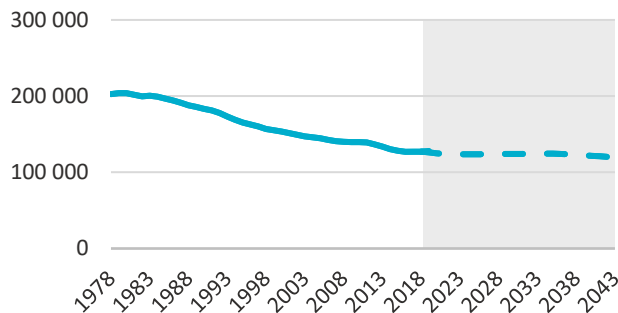
Population.....	2
Aperçu.....	2
Sous-provincial.....	3
Éducation.....	4
Taux d'achèvement des études secondaires.....	4
Études postsecondaires.....	4
La transition des études au travail.....	6
Jeunes ni aux études, ni en emploi, ni en formation (NEET).....	6
Les jeunes dans la population active.....	7
Professions.....	9
Salaires.....	10
Assurance-emploi.....	11

Population

Aperçu¹

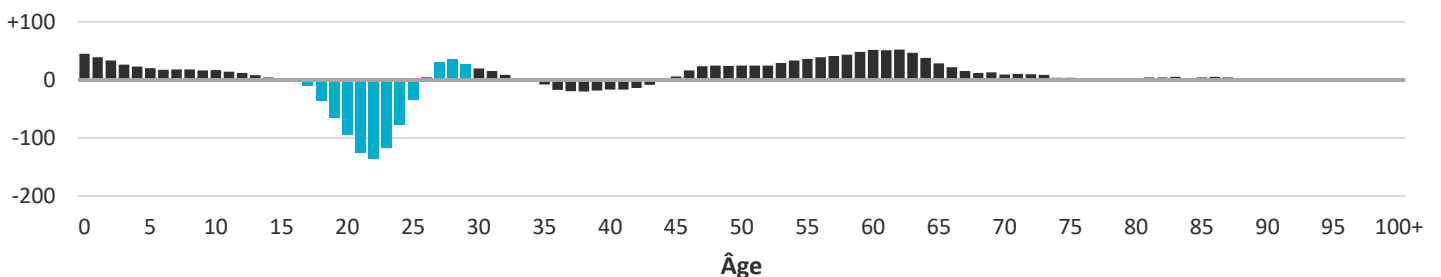
Au 1^{er} juillet 2019, selon les estimations, 127 900 résidents du Nouveau-Brunswick étaient âgés de 15 à 29 ans et représentaient 16,5 % de la population totale de la province (l'avant-dernière proportion parmi les provinces et les territoires). C'est un contraste frappant par rapport à il y a 40 ans, quand 203 700 personnes de ce groupe d'âge résidaient au Nouveau-Brunswick et représentaient 29,0 % de la population totale de la province.

Population du Nouveau-Brunswick âgée de 15 à 29 ans (historique et projetée)

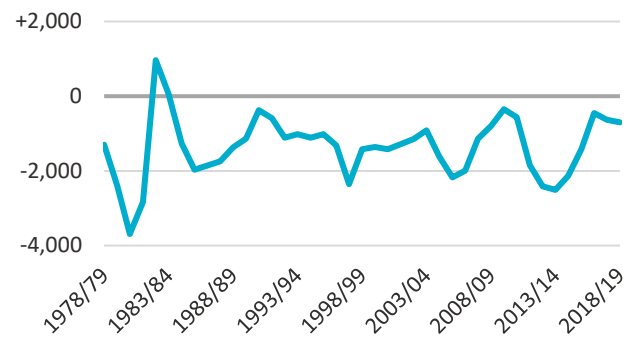


Ce déclin est la conséquence de taux de migration de sortie constamment élevés chez les jeunes, auxquels s'ajoutent des taux de fécondité qui, après avoir culminé à la fin des années cinquante, ont diminué considérablement pendant toutes les années soixante et soixante-dix et sont demeurés très faibles depuis. Les tendances migratoires des jeunes étaient sensiblement les mêmes chez les hommes et les femmes, mais les hommes étaient légèrement plus susceptibles de partir de la province que les femmes.

Migration interprovinciale nette annuelle selon l'âge – Nouveau-Brunswick – juillet 2016 à juin 2019

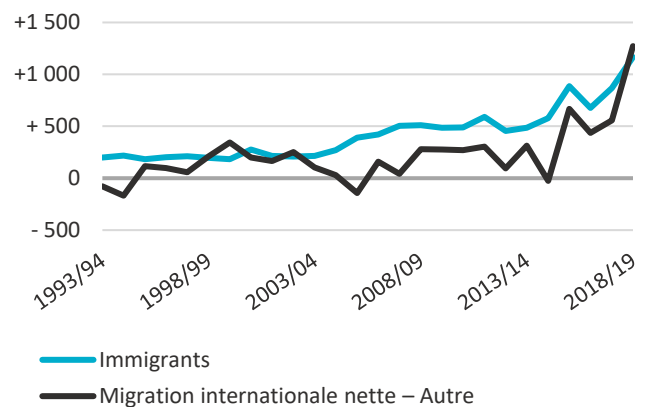


Migration interprovinciale nette chez la population âgée de 15 à 29 ans du Nouveau-Brunswick



Les faibles taux de fécondité et les taux élevés de migration des jeunes vers d'autres provinces qui devraient se poursuivre. Toutefois, l'immigration, qui a considérablement augmenté ces dernières années, contrebalancera largement ces pressions à la baisse. La population de jeunes de la province devrait donc s'abaisser progressivement.

Migration internationale chez la population Nouveau-Brunswick âgée de 15 à 29 ans



¹Source(s) : Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles, tableaux 17-10-0005-01, 17-10-0015-01, 17-10-0014-01 et 17-10-0057-01.

Sous-provincial²

Dans les trois grands centres urbains du Nouveau-Brunswick, Fredericton, Moncton et Saint John, la population des jeunes est considérablement plus grande que dans les régions de la province densément peuplées, à la fois en chiffres absolus et en chiffres relatifs. Des tendances similaires se constatent dans la majorité du pays. Malgré une population substantielle par rapport au restant du Nouveau-Brunswick, la population de jeunes des régions du Grand Moncton et du Grand Saint John est relativement petite par rapport à celle de la majorité des centres urbains d'importance comparable au Canada (tandis que la population des jeunes de Fredericton était à peu près équivalente).

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans selon les RMR/AR³ – N.-B. et Canada – juillet 2018

	Pourcentage
Nouveau-Brunswick	
AR de Fredericton	20 %
RMR de Moncton	18 %
RMR de Saint John	17 %
AR de Bathurst	14 %
AR de Campbellton	15 %
AR de Miramichi	15 %
AR d'Edmundston	13 %
N.-B., en dehors des RMR/AR	15 %
Canada	
RMR/AR	20 %
En dehors des RMR/AR	16 %

Le nombre relativement faible de jeunes dans les régions plus rurales de la province est le résultat d'années de migrations de sortie nettes de jeunes constamment élevés et de taux d'immigration relativement faibles. Bien que Fredericton, Moncton et Saint John aient aussi connu une migration interprovinciale négative nette, d'autres sources, à savoir l'immigration, contrebalancent ces pertes dans une certaine mesure depuis quelques années.

Migration annuelle moyenne chez la population âgée de 15 à 29 ans selon les RMR/AR – N.-B. – juillet 2015 à juin 2018

	Moyenne annuelle
Migration interprovinciale nette	
AR de Fredericton	-211
RMR de Moncton	-173
RMR de Saint John	-235
AR de Bathurst	-33
AR de Campbellton	-4
AR de Miramichi	-38
AR d'Edmundston	-32
N.-B., en dehors des RMR/AR	-138
Migration intraprovinciale nette⁴	
AR de Fredericton	+419
RMR de Moncton	+365
RMR de Saint John	+9
AR de Bathurst	-46
AR de Campbellton	-30
AR de Miramichi	-40
AR d'Edmundston	-17
N.-B., en dehors des RMR/AR	-659
Immigrants	
AR de Fredericton	+248
RMR de Moncton	+246
RMR de Saint John	+190
AR de Bathurst	+13
AR de Campbellton	+2
AR de Miramichi	+9
AR d'Edmundston	+7
N.-B., en dehors des RMR/AR	+95
Migration internationale nette – Autre	
AR de Fredericton	+141
RMR de Moncton	+226
RMR de Saint John	+7
AR de Bathurst	+20
AR de Campbellton	+13
AR de Miramichi	+11
AR d'Edmundston	+24
N.-B., en dehors des RMR/AR	+128

² Source(s) : Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles, tableaux 17-10-0005-01, 17-10-0135-01, 17-10-0136-01 et 17-10-0138-01.

³ Les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR) sont de grandes zones urbaines (appelées noyaux urbains) qui, avec les zones urbaines et rurales adjacentes, ont un haut niveau d'intégration sociale et économique dans leurs noyaux urbains. Dans une région métropolitaine de recensement (RMR), la population du noyau urbain compte au moins 100 000 personnes et, dans une agglomération de recensement (AR), la population du noyau urbain se situe entre 10 000 et 99 999 personnes, selon le recensement précédent. En 2019, les sept RMR et AR du Nouveau-Brunswick étaient les suivantes : Moncton, Saint John, Fredericton, Bathurst, Campbellton, Miramichi et Edmundston.

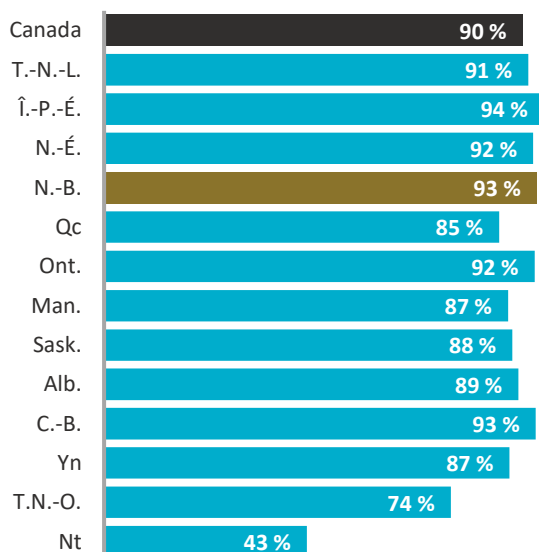
⁴ Les « migrants intraprovinciaux » sont les personnes qui ont déménagé dans une autre ville, une autre localité, un autre village ou une autre collectivité, mais qui sont restées dans la même province ou le même territoire.

Éducation

Taux d'achèvement des études secondaires⁵

Au Canada, les jeunes du Nouveau-Brunswick sont parmi les plus susceptibles d'avoir achevé leurs études secondaires⁶. Lors du Recensement de 2016, 92,7 % des Néo-Brunswickois âgés de 20 à 29 ans avaient achevé leurs études secondaires. C'était le deuxième taux d'achèvement des études secondaires des provinces et des territoires par ordre d'importance. Cela représentait une amélioration par rapport à 2011, quand seulement 89,4 % des Néo-Brunswickois âgés de 20 à 29 ans avaient achevé leurs études secondaires (ce qui les plaçait au quatrième rang des provinces et territoires).

Taux d'achèvement des études secondaires chez la population âgée de 20 à 29 ans – 2016



Taux d'achèvement des études secondaires selon le sexe chez la population âgée de 20 à 29 ans – N.-B. et Canada – 2016

	N.-B.		Canada	
	Homme	Femme	Homme	Femme
20 à 24 ans	93 %	94 %	88 %	91 %
25 à 29 ans	91 %	93 %	88 %	92 %
Total	92 %	94 %	88 %	92 %

Le taux d'achèvement des études secondaires chez les jeunes du Nouveau-Brunswick se comparait également favorablement pour de nombreuses sous-populations. Chez la population autochtone âgée de 20 à 29 ans de la province, 74,2 % des jeunes vivant dans une réserve et 89,5 % de ceux vivant hors réserve avaient achevé leurs études secondaires. À l'échelle nationale, ces pourcentages étaient respectivement de 46,5 % et 76,0 %.

Taux d'achèvement des études secondaires chez la population autochtone âgée de 20 à 29 ans – N.-B. et Canada – 2016

	N.-B.		Canada	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Dans une réserve				
20 à 24 ans	76 %	76 %	43 %	48 %
25 à 29 ans	69 %	76 %	43 %	52 %
Hors réserve				
20 à 24 ans	93 %	93 %	74 %	78 %
25 à 29 ans	87 %	84 %	73 %	79 %

Études postsecondaires⁷

Bien qu'ils fassent partie des jeunes les plus susceptibles d'avoir achevé leurs études secondaires, les jeunes néo-brunswickois sont relativement peu nombreux à avoir suivi des études postsecondaires. Lors du Recensement de 2016, 62,5 % des Néo-Brunswickois âgés de 25 à 29 ans avaient suivi une forme quelconque d'études postsecondaires (sans changement depuis 2011), comparativement à 67,9 % à l'échelle nationale. Le niveau de scolarité postsecondaire au Nouveau-Brunswick lors du Recensement de 2016 variait sensiblement selon :

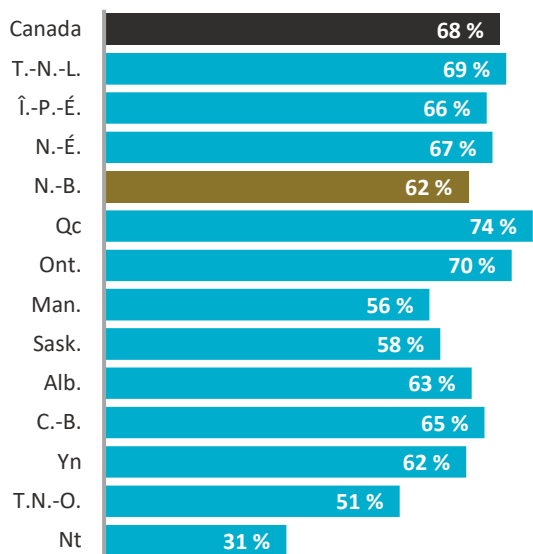
- le sexe : seuls 55,5 % des hommes âgés de 25 à 29 ans avaient suivi une forme quelconque d'études postsecondaires, contre 69,4 % des femmes de cette tranche d'âge;
- la région géographique : seuls 55,3 % des personnes âgées de 25 à 29 ans qui vivaient en dehors des RMR/AR de la province avaient suivi une forme quelconque d'études postsecondaires, contre 65,9 % de celles qui vivaient dans l'une des sept RMR/AR de la province.

⁵ Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population, tableau 98-400-X2016177.

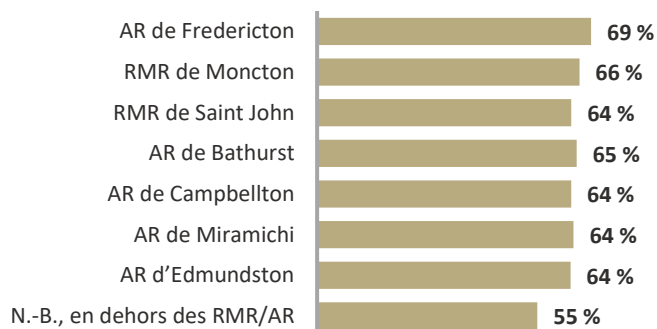
⁶ « avaient achevé leurs études secondaires » = avec un diplôme secondaire ou une attestation d'équivalence.

⁷ Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population, tableaux 98-400-X2016256, 98-400-X2016264 et 98-400-X2016269.

Taux d'achèvement des études postsecondaires chez la population âgée de 25 à 29 ans – 2016



Taux d'achèvement des études postsecondaires chez la population âgée de 25 à 29 ans, selon les RMR/AR – 2016



Par rapport à l'échelle nationale, les jeunes du Nouveau-Brunswick étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir fait des études collégiales et beaucoup moins susceptibles d'avoir fait des études universitaires.

En général, le pourcentage relativement faible des jeunes ayant fait des études postsecondaires dans la province, au niveau universitaire en particulier, découle en partie des niveaux de migration de sortie constamment élevés.

Bien qu'une proportion relativement faible de la population totale des jeunes ait suivi des études postsecondaires, les niveaux de scolarité de la population des jeunes autochtones du Nouveau-Brunswick se comparaient favorablement à ceux de cette population à l'échelle nationale.

Taux d'achèvement des études postsecondaires chez la population autochtone âgée de 25 à 29 ans – N.-B. et Canada – 2016

	N.-B.	Canada
Dans une réserve	35 %	24 %
Hors réserve	53 %	46 %
Total	48 %	42 %

Chez les personnes autochtones qui suivent une formation postsecondaire, les programmes collégiaux ou les autres programmes non universitaires sont de loin les plus fréquents (les études universitaires étant relativement peu fréquentes).

Plus haut certificat, diplôme ou grade chez la population âgée de 25 à 29 ans – N.-B. et Canada – 2016

	Nouveau-Brunswick			Canada		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
Aucun certificat, diplôme ou grade	8 %	9 %	6 %	9 %	10 %	7 %
Diplôme d'études secondaires ou équivalent	30 %	36 %	24 %	23 %	27 %	20 %
Postsecondaire	62 %	56 %	69 %	68 %	63 %	73 %
Apprentissage et métiers	8 %	11 %	5 %	10 %	13 %	6 %
Certificat ou diplôme collégial/non universitaire	28 %	24 %	32 %	21 %	19 %	24 %
Université, niveau inférieur au baccalauréat	1 %	1 %	1 %	3 %	2 %	3 %
Université, niveau du baccalauréat	20 %	16 %	25 %	26 %	21 %	30 %
Université, niveau supérieur au baccalauréat	5 %	4 %	6 %	9 %	7 %	10 %

La transition des études au travail

Jeunes ni aux études, ni en emploi, ni en formation (NEET)⁸

Les jeunes peuvent être classés en trois groupes mutuellement exclusifs :

- aux études
- pas aux études, en emploi
- ni aux études, ni en emploi, ni en formation

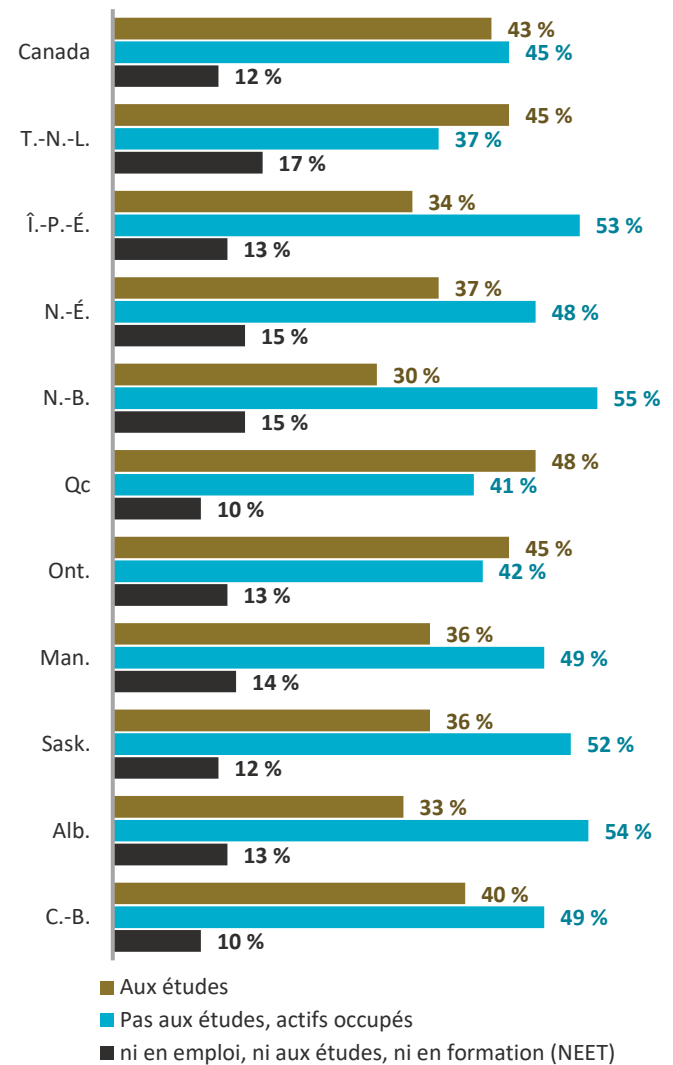
Ce troisième groupe, ceux qui ne sont ni aux études, ni en emploi, ni en formation, constitue ce qu'on appelle la population NEET. L'analyse de la population NEET présente de l'intérêt pour de nombreuses personnes, principalement parce qu'elle peut révéler des problèmes de transition chez les jeunes vers le marché du travail. Par comparaison avec la plupart des autres provinces, la population NEET du Nouveau-Brunswick est relativement importante. De septembre 2018 à avril 2019, approximativement 15 % des jeunes du Nouveau-Brunswick âgés de 20 à 24 ans n'étaient ni aux études, ni en emploi, ni en formation.

Il s'agit du deuxième pourcentage le plus élevé parmi les dix provinces. Pendant cette même période, le Nouveau-Brunswick comptait le pourcentage le plus élevé des jeunes de cette tranche d'âge qui n'étaient pas aux études, mais qui étaient en emploi, et le pourcentage le plus faible des jeunes qui étaient aux études.

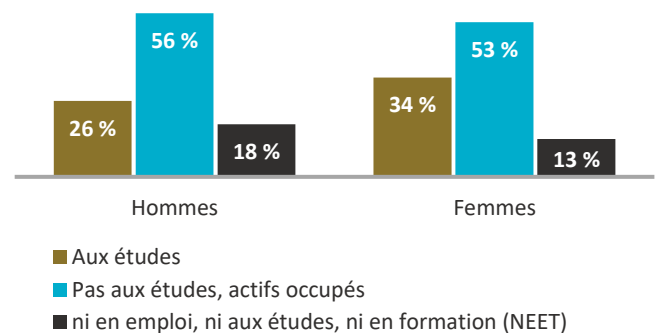
À l'échelle provinciale et à l'échelle nationale :

- les jeunes femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'être aux études, mais moins susceptibles d'être en emploi, mais pas aux études;
- les jeunes hommes étaient plus susceptibles que les femmes de n'être ni aux études, ni en emploi, ni en formation (NEET);
- parmi les membres de la population NEET, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de ne pas faire partie de la population active (par opposition à la population en recherche d'emploi), principalement parce qu'elles étaient plus susceptibles de prendre soin d'enfants.

Population âgée de 20 à 24 ans, selon l'activité sur le marché du travail et le niveau d'études – Nouveau-Brunswick – 2018-2019



Population âgée de 20 à 24 ans, selon l'activité sur le marché du travail et le niveau d'études – Nouveau-Brunswick – 2018-2019



⁸ Source(s) : Statistique Canada, « La transition des études au travail : indicateur NEET (ni en emploi, ni aux études, ni en formation) pour les jeunes âgés de 20 à 24 ans au Canada » (consulté le 29 novembre 2019).

Les jeunes dans la population active⁹

Caractéristiques de la population active âgée de 15 à 29 ans – Nouveau-Brunswick – 2019 (moyennes sur 12 mois)

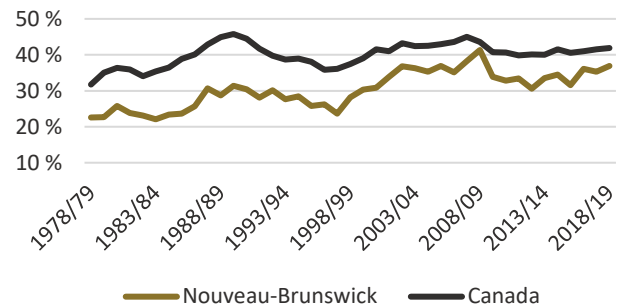
	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans
Population	39 200	41 000	42 400
Population active	21 300	32 000	36 100
Emploi	17 700	28 800	32 900
Chômage	3 500	3 200	3 200
Population inactive	17 900	9 000	6 400
Taux d'activité	54,3 %	78,0 %	85,1 %
Taux d'emploi	45,2 %	70,2 %	77,6 %
Taux de chômage	16,4 %	10,0 %	8,9 %

Pendant toute l'année 2019, 64,8 % des Néo-Brunswickois âgés de 15 à 29 ans étaient employés en moyenne, par comparaison avec 66,3 % à l'échelle nationale. Le taux d'emploi des jeunes du Nouveau-Brunswick bénéficiait légèrement du pourcentage relativement élevé des jeunes de la province qui n'étaient pas inscrits à un programme de formation postsecondaire (et qui étaient donc plus susceptibles d'avoir une activité professionnelle). La ventilation de cette population entre ceux qui étaient aux études et ceux qui ne l'étaient pas rend la comparaison moins favorable pour le Nouveau-Brunswick.

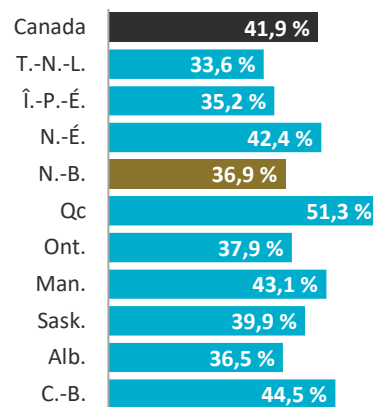
Pour les étudiants, le Nouveau-Brunswick se classait parmi les derniers sur le plan de l'emploi, avec un taux de 36,9 % pendant les mois d'études (de septembre 2018 à avril 2019), par comparaison avec 41,9 % à l'échelle nationale.

La comparaison du taux d'emploi des étudiants du Nouveau-Brunswick était particulièrement défavorable pour les jeunes âgés de 20 à 24 ans qui étaient inscrits à un collège ou à une université. Le taux d'emploi des étudiants du Nouveau-Brunswick a connu un changement net très limité depuis le début des années 2000, malgré une certaine fluctuation.

Taux d'emploi des étudiants âgés de 15 à 29 ans pendant les mois d'étude – Nouveau-Brunswick et Canada



Taux d'emploi des étudiants âgés de 15 à 29 ans pendant les mois d'étude – 2018-2019



À l'échelle provinciale et à l'échelle nationale, les étudiantes étaient beaucoup plus susceptibles d'être employées que les étudiants, mais les étudiants et les étudiantes du Nouveau-Brunswick ne soutenaient pas la comparaison avec leurs populations respectives à l'échelle nationale.

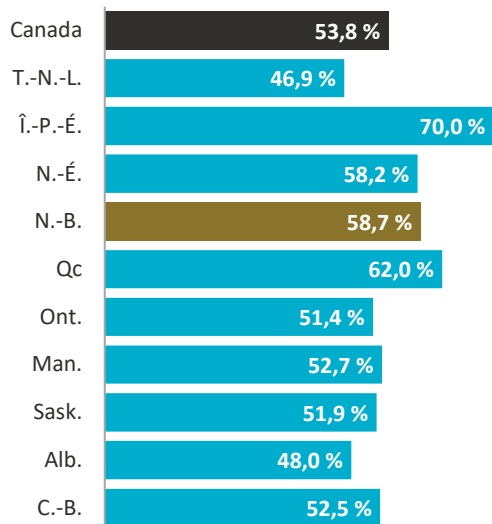
Taux d'emploi des étudiants âgés de 15 à 29 ans pendant les mois d'étude – N.-B. et Canada – 2018-2019

	N.-B.		Canada	
	Homme	Femme	Homme	Femme
15 à 19 ans	28,0 %	40,3 %	32,2 %	37,9 %
20 à 24 ans	34,2 %	42,9 %	42,3 %	53,1 %
25 à 29 ans	46,5 %	54,0 %	51,2 %	61,0 %
Total	31,3 %	42,3 %	37,4 %	46,0 %

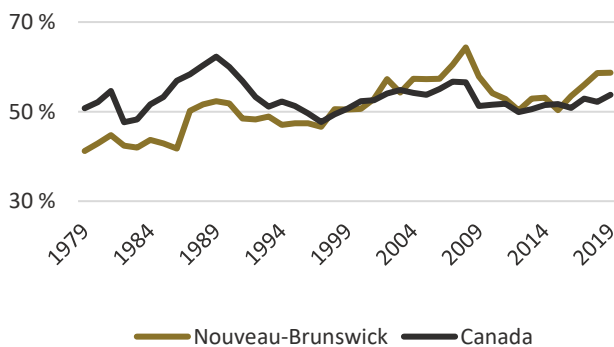
⁹ Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableaux 14-10-0327-01, 14-10-0021-01 et 14-10-0286-01.

Il convient de souligner que, bien que le taux d'emploi des étudiants du Nouveau-Brunswick fût relativement faible pendant les mois d'école, ce n'était pas le cas pendant les mois d'été. En 2019, 58,7 % des étudiants à temps plein, âgés de 15 à 24 ans, du Nouveau-Brunswick travaillaient pendant les vacances d'été (de mai à août), comparativement à 53,8 % à l'échelle nationale.

Taux d'emploi des étudiants à temps plein âgés de 15 à 24 ans pendant les vacances d'été – 2019



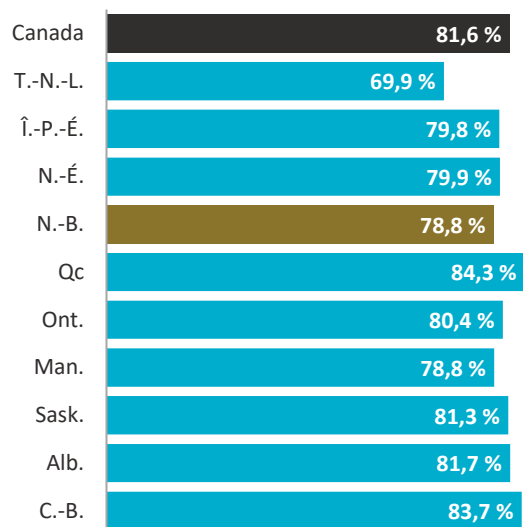
Taux d'emploi des étudiants à temps plein âgés de 15 à 24 ans pendant les vacances d'été – N.-B. et Canada



Ces dernières années, ce taux a affiché une tendance à augmenter dans la province, après avoir baissé pendant plusieurs années à la suite de la récession de 2008-2009.

Pour le taux d'emploi des jeunes non étudiants, le Nouveau-Brunswick s'est classé une nouvelle fois parmi les dernières provinces. En 2018, 78,8 % des non-étudiants âgés de 15 à 29 étaient employés au Nouveau-Brunswick pendant les mois d'étude, comparativement au taux national de 81,6 %.

Taux d'emploi des non-étudiants âgés de 15 à 29 ans pendant les mois d'étude – 2018-2019



Contrairement à ce qui se constatait à l'échelle nationale, les hommes non étudiants étaient à la traîne derrière les femmes non étudiantes pour le taux d'emploi (77,3 % pour les hommes par rapport à 80,6 % pour les femmes).

Taux d'emploi des non-étudiants âgés de 15 à 29 ans pendant les mois d'étude – N.-B. et Canada – 2018-2019

	N.-B.		Canada	
	Homme	Femme	Homme	Femme
15 à 19 ans	60,2 %	79,9 %	67,6 %	64,4 %
20 à 24 ans	76,4 %	80,7 %	80,3 %	79,3 %
25 à 29 ans	82,2 %	80,7 %	86,3 %	82,9 %
Total	77,3 %	80,6 %	82,5 %	80,5 %

Professions¹⁰

Lors du dernier recensement (mai 2016), les dix professions suivantes représentaient un peu plus de la moitié du total des emplois des Néo-Brunswickois âgés de 15 à 29 ans qui n'avaient pas suivi une forme quelconque d'études postsecondaires :

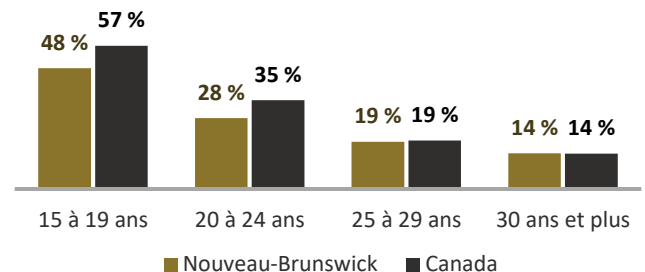
- Caissiers
- Vendeurs - commerce de détail
- Travailleurs du service alimentaire
- Cuisiniers
- Autres préposés aux services d'information et aux services à la clientèle
- Garnisseurs de tablettes, commis et préposés aux commandes dans les magasins
- Serveurs d'aliments et de boissons
- Sous-officiers des Forces armées canadiennes
- Préposés à l'entretien ménager et au nettoyage - travaux légers
- Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains

Pour les diplômés d'études postsecondaires âgés de 15 à 29 ans de la province, les dix professions suivantes représentaient un peu moins du quart du total des emplois :

- Infirmiers autorisés
- Vendeurs - commerce de détail
- Aides-infirmiers, aides-soignants et préposés aux bénéficiaires
- Autres préposés aux services d'information et aux services à la clientèle
- Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance
- Enseignants aux niveaux primaires et préscolaire
- Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles, de camions et d'autobus
- Travailleurs des services sociaux et communautaires
- Serveurs d'aliments et de boissons
- Caissiers

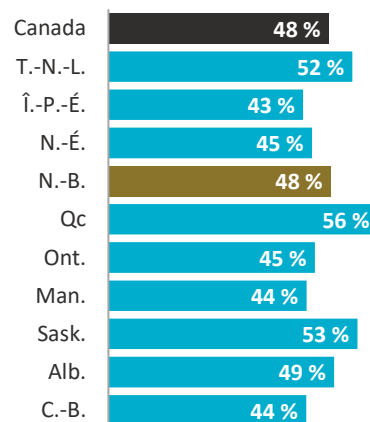
Cette liste était relativement similaire à l'échelle nationale, bien qu'une plus forte proportion de jeunes titulaires de diplômes d'études postsecondaires exerçaient des professions du secteur des ventes et connexes.

Proportion des titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires travaillant dans les professions des ventes et services, selon l'âge – N.-B. et Canada – mai 2016



Parmi les jeunes diplômés universitaires (âgés de 15 à 29 ans) qui participaient à la population active du Nouveau-Brunswick lors du recensement, un peu moins de la moitié d'entre eux exerçaient des professions qui exigent généralement une formation universitaire (ou une expérience professionnelle importante). Ce pourcentage équivalait au pourcentage national.

Proportion des titulaires d'un grade universitaire dans la population active âgée de 15 à 29 ans travaillant dans des professions qui exigent généralement des études universitaires¹¹ – mai 2016



¹⁰ Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population, tableau 98-400-X2016295.

¹¹ Sont comprises toutes les professions qui relèvent des niveaux de compétences A ou M de la Classification nationale des professions (CNP).

Salaires¹²

En règle générale, les jeunes travailleurs gagnent beaucoup moins que les travailleurs plus âgés. Cela découle principalement des différences d'expérience et de niveaux d'études. Selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, en 2018, le salaire horaire médian des employés du Nouveau-Brunswick âgés de 15 à 24 ans était de 12,75 \$, par rapport à 22,00 \$ pour les employés âgés de 25 à 54 ans. Au pays, le salaire horaire médian des employés âgés de 15 à 24 ans était de 14,00 \$, par rapport à 25,64 \$ pour ceux âgés de 25 à 54 ans. Ces chiffres bas dans l'ensemble pour les jeunes Canadiens découlaient en grande partie d'une forte proportion de la population des jeunes qui occupaient des emplois relativement peu spécialisés et peu rémunérateurs tout en suivant leurs études.

Pourcentage des employés âgés de 15 à 29 ans touchant le salaire minimum – N.-B. et Canada – 2018

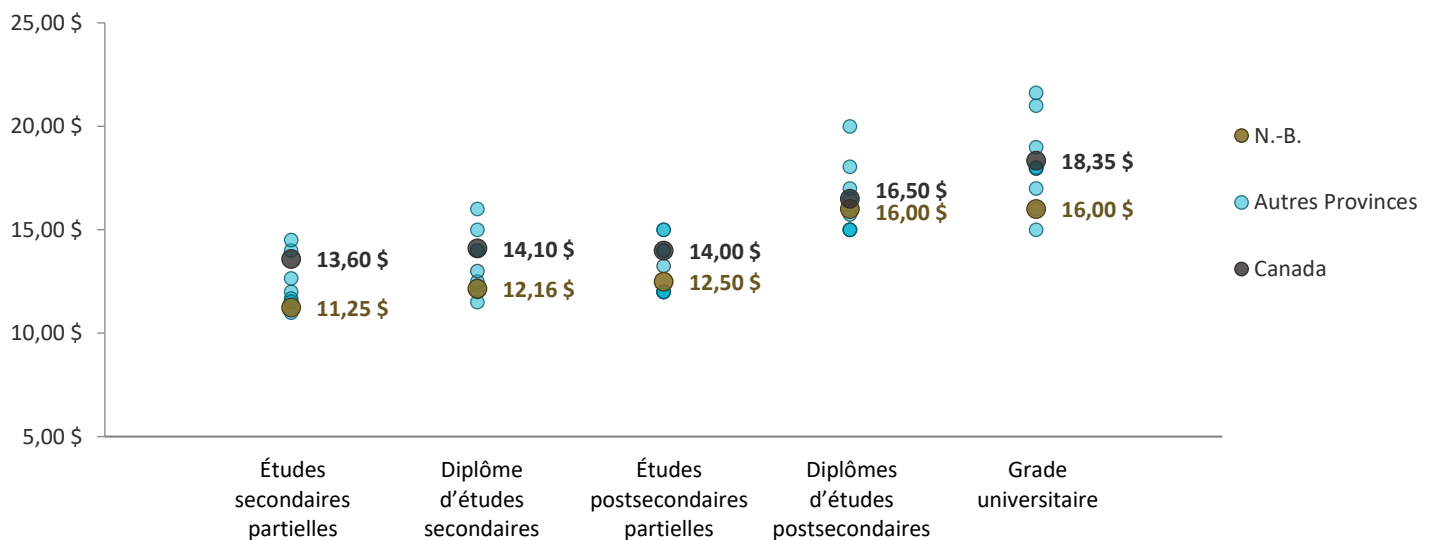
	N.-B.		Canada	
	Homme	Femme	Homme	Femme
15 à 19 ans	42 %	54 %	59 %	65 %
20 à 24 ans	10 %	16 %	19 %	26 %
25 à 29 ans	3 %	5 %	7 %	9 %

L'examen des salaires des jeunes selon le niveau d'études révèle que les salaires de ceux qui sont titulaires de diplômes postsecondaires étaient nettement supérieurs, tout en demeurant très faibles par rapport aux salaires des travailleurs âgés. Les salaires horaires médians des jeunes selon le plus haut niveau de scolarité figurent dans le tableau et dans le graphique ci-dessous.

Salaire horaire médian des employés âgés de 15 à 24 ans, selon le plus haut niveau de scolarité – N.-B. et Canada – 2018

	Homme	Femme
Nouveau-Brunswick		
Études secondaires partielles	11,50 \$	11,25 \$
Diplôme d'études secondaires	13,00 \$	12,00 \$
Études postsecondaires partielles	13,00 \$	12,00 \$
Diplômes d'études postsecondaires	17,00 \$	15,00 \$
Grade universitaire	15,63 \$	16,00 \$
Canada		
Études secondaires partielles	13,70 \$	13,25 \$
Diplôme d'études secondaires	15,00 \$	14,00 \$
Études postsecondaires partielles	14,00 \$	14,00 \$
Diplômes d'études postsecondaires	17,50 \$	15,00 \$
Grade universitaire	19,00 \$	18,00 \$

Salaire horaire médian des employés âgés de 15 à 24 ans, selon le plus haut niveau de scolarité – 2018

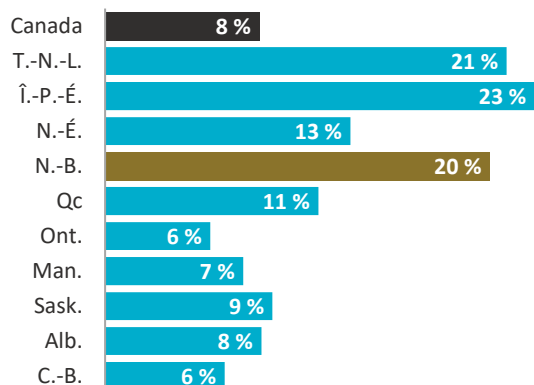


¹² Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau 14-10-0340-01 et achats de données spéciales.

Assurance-emploi¹³

En 2017, 20,3 % des Néo-Brunswickois âgés de 15 à 29 ans ont reçu des prestations d'assurance-emploi, soit le troisième pourcentage des dix provinces, par ordre d'importance.

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans recevant des prestations d'assurance-emploi – 2017



Voici certains des facteurs qui expliquent le pourcentage relativement élevé des jeunes qui reçoivent les prestations d'assurance-emploi au Nouveau-Brunswick :

- la situation économique et du marché du travail relativement faible de la province;
- la nature saisonnière de nombreuses industries importantes dans la province, comme le traitement des poissons et fruits de mer, la construction, les ressources naturelles (pêche, foresterie et exploitation forestière, etc.) et de certains secteurs liés au tourisme;
- le programme Connexion Nouveau-Brunswick Assurance-Emploi qui permet aux personnes admissibles de continuer à percevoir les prestations d'A-E pendant la durée de leur période de prestations tout en participant à un programme de formation approuvé.

Par rapport à l'ensemble du Canada, les jeunes Néo-Brunswickois étaient beaucoup plus susceptibles de recevoir les prestations d'assurance-emploi indépendamment du sexe ou de l'âge. Ce qui retenait cependant sans doute le plus l'attention, c'est le nombre de jeunes dans la province âgés de 15 à 19 ans qui recevaient des prestations d'assurance-emploi.

Bien qu'il ne constitue que 2,0 % de la population nationale âgée de 15 à 19 ans, le Nouveau-Brunswick représentait 14,8 % des personnes âgées de 15 à 19 ans qui recevaient des prestations d'assurance-emploi en 2017. Ce chiffre s'explique probablement en partie par la présence du programme Connexion AE de la province.

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans recevant des prestations d'assurance-emploi – N.-B. et Canada – 2017

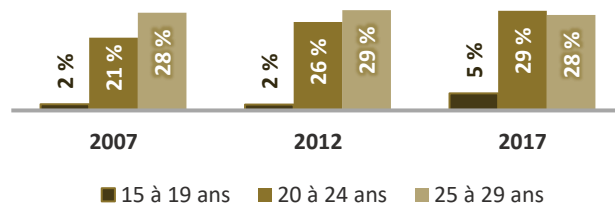
	N.-B.		Canada	
	Homme	Femme	Homme	Femme
15 à 19 ans	5,5 %	4,4 %	0,9 %	0,5 %
20 à 24 ans	32,3 %	25,4 %	10,0 %	6,5 %
25 à 29 ans	28,5 %	27,0 %	14,0 %	15,5 %
Total	21,8 %	18,8 %	8,4 %	7,9 %

Bien que le pourcentage des jeunes qui recevaient les prestations d'assurance-emploi en 2017 était relativement élevé dans tout le Nouveau-Brunswick, il était particulièrement élevé dans le Nord et dans les régions rurales de la province.

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans recevant des prestations d'assurance-emploi – N.-B. – 2017

	Groupe d'âge		
	15 à 19	20 à 24	25 à 29
AR de Fredericton	1,2 %	16,9 %	19,3 %
RMR de Moncton	1,7 %	19,7 %	20,8 %
RMR de Saint John	1,3 %	19,9 %	21,1 %
AR de Bathurst	9,8 %	45,3 %	35,5 %
AR de Campbellton	10,0 %	46,3 %	35,3 %
AR de Miramichi	10,7 %	48,3 %	35,6 %
AR d'Edmundston	9,5 %	41,8 %	31,8 %
N.-B., en dehors des RMR/AR	8,2 %	38,6 %	37,1 %

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans recevant des prestations d'assurance-emploi – N.-B. – 2007 à 2017



¹³ Source(s) : Statistique Canada, Estimations annuelles du revenu des familles de recensement et des particuliers (fichier des familles T1), tableaux 11-10-0027-01 et 11-10-0005-01.